LUNDI, 10 Décembre 1888

ACTUALITÉS

Le résumé du discours de M. Wright est remis faute d'espace.

La Législature d'Ontario est convoquée pour le 24 janvier prochain.

L'élection d'un député fédéral aura lieu le 21 prochain dans Cumberland. M. Dickey est le candidat conservateur.

Il y aura élection d'un député provincial, le 27 prochain, dans les comtés de Dorchester, Mégantic et l'Assomption.

Un grand dîner aura lieu à Montréal le 12 janvier 1889 pour fêter le sixième anniversaire de la fondation de l'ordre du Chevaliers du Travail dans la métropole canadienne.

L'illustre M. Larochelle, l'homme qui a été élu à l'unanimité parce qu'il avait signé une déclaration de confiance au Dr Ross, va prendre place sur les fauteuils du Conseil Législatif.

Les chinois, pour se venger des Etats-Unis, qui ne veulent plus admettre leurs émigrants sous aucun prétexte, se sont mis à boycotter les marchandises provenant des Etats-Unis. Ces marchandises consistent principalement en pétrole, cotonnades et farines. Le Canada peut profiter de cette situation pour se créer un marché d'exportation dans les mêmes marchandises. Nos cotonnades ont déjà appris le chemin de la Chine, et nous espérons qu'on ne négligera rien pour conserver ce commerce.

L'hon. M. Foster, ministre des finances et ancien ministre des pêcheries, a dit à propos du message du président Cleveland qu'on y trouvait la déclaration que le traité négocié était bon. M Foster ajoute que la conduite du gouvernement canadien n'a pas varié à propos des secours réciproques à donner sur les grands lacs aux vaisseaux naufragés. Nous avons à diverses reprises, dit l'honorable ministre, offert d'entamer des négociations pour une réciprocité juste et équitable, mais notre offre n'a pas été acceptée. Le gouvernement canadien est prêt à faire ce que la justice et l'humanité lui commandent de faire.

L'*Economiste Français* publie, dans son dernier numéro, un excellent article de M. Joseph Chailley sur les finances de la province de Québec. En voici la conclusion :

" Il nous a paru utile à cause des vieux liens ethniques et historiques qui rattachent la province de Québec à la France, de nous arrêter sur la situation de ce petit état quasi-indépendant. L'opinion publique anglaise ne tient pas assez compte de ses efforts et de ses succès relatifs. Quant à nous, Français, nous n'avons pas à rougir de "nos cousins" jadis oubliés, du Nouveau-Monde; nous sommes heureux qu'une grande maison française comme le Crédit Lyonnais, imitant d'ailleurs en cela la Banque de Paris, ait mis la main dans les affaires canadiennes, et nous voudrions voir se nouer des liens nombreux entre l'ancienne métropole et son ancienne colonie."

Un collaborateur de l'intéressant journal le *Dominion Illustrated* fait remarquer, avec àpropos, l'abus des lettres capitales et des lettres immenses qui règne dans la facture d'un grand nombre de journaux. Voici ce qu'il en dit :

"Nos journaux souffrent du manque de ce que Mathew Arnold appelait la matière de beauté et de distinction, par suite de leur proximité des journaux des Etats Unis. Au nombre des défauts de ces derniers sont l'exagération dans les entêtes à sensation, dans les sommaires, les paragraphes multiples, et les fantaisies du reporter qui prennent trop d'importance dans la presse canadienne. Sous ces circonstances, les directeurs devraient mieux comprendre les besoins et les goûts du lecteur intelligent, car il est incontestable qu'il existe un sentiment universel de réprobation à l'endroit de ces journaux."

Les anarchistes se remuent beaucoup depuis quelques jours. Ils paraissent répondre à un mot d'ordre, car leur conduite est la même dans toutes les parties du monde où leur secte est parvenue à s'implanter et leurs discours ne varient guère d'un pays à l'autre.

Le 11 novembre dernier, dans un meeting anarchiste tenu à Bruxelles, Belgique, les orateurs ont développé les théories les plus monstrueuses.

"Guerre au capital, guerre à la bourgeoisie, guerre aux Gouvernements!" Voilà leur cri de ralliement.

La fureur leur fait même débiter des bêtises de ce genre :

"Nous ne pouvons avoir confiance dans les bourgeois et un jour viendra *où on comblera de leurs cadavres l'abîme creusé entre eux et nous!*"

Les Chevaliers du Travail sont déclarés suspects : on les trouve trop modérés depuis qu'ils ont refusé de défendre publiquement un incendiaire.

"Notre ennemi c'est notre maître, il faut nous en débarrasser!" s'écrie un énergumène.

Plus de bourgeois, plus de parlement, plus de tribunaux, plus de soldats, plus de prisons, plus de capital, plus de fabriques, plus de commerce, plus d'industrie, plus de rois, plus de religion!...

Plus rien que des anarchistes... qui se mangeront les uns les autres, puis plus rien du tout.

LE DR VALADE CHOISI

A la réunion des délégués nommés *ad hoc*, le Dr Valade a été choisi comme candidat français à la Mairie.

FALCIFICATION DU POIVRE

Le poivre blanc qui n'est que du poivre noir dépouillé de son enveloppe a bien moins de valeur que celui-ci parce que l'enveloppe enlevée est justement la partie la plus riche en arôme, seulement il est plus beau, ce qui le fait préférer pour mettre sur la table ou pour certaines préparations.

Le poivre moulu est un des articles qui prêtent largement à la falsification, aussi en rencontre-t-on assez souvent qui ne vaut pas la moitié de celui qu'on aurait moulu soi-même.

Les substances que l'on emploie le plus pour la fraude sont la farine de moutarde, la farine et le tourteau de graine de lin et même de la cendre et du sable. Ceux qui ont quelquefois employé le poivre moulu pur reconnaissent assez facilement par l'usage une falsification quelque peu prononcée. Cependant, on ne peut s'en rendre un compte exact que par l'analyse, surtout en ce qui concerne les substances végétales, comme la moutarde, la farine de lin. S'il s'agit de cendre ou de sable, on peut mettre une pincée de poivre dans un verre d'eau et agiter : la cendre rend le liquide trouble, le poivre pur ne fait pas cet effet; le sable, qui est lourd, se précipite au fond et ne se soulève presque pas par l'agitation de l'eau. Enfin, si l'on en pèse une certaine quantité et qu'on le brûle complètement dans une capsule, le poivre pur ne laisse qu'un résidu inappréciable, tandis que les substances minérales, sable ou cendre, restent. On peut les peser et en comparer le poids avec celui du poivre que l'on a brûlé.

MORT VIVANT

L'un des nombreux fossoyeurs qui ont déterré les morts dans le cimetière de Minneapolis pour être transportés ailleurs, a raconté que dans dix-neuf cercueils les cadavres ont été trouvés tournés sur le côté, et l'un était tourné la face contre terre; c'était le cadavre d'une femme portant une longue chevelure noire tombant sur ses épaules et mêlée autour du cou, indiquant que, après l'ensevelissement, l'étincelle de la vie s'était ranimée; et ayant conscience de sa terrible position, et avec la force du désespoir, la malheureuse commença son affreuse lutte contre sa destinée, se tournant et se tordant vainement dans l'étroite enceinte de sa prison, jusqu'à ce qu'enfin l'épuisement vint terminer son tourment.

Quand on déterra les morts de l'ancien cimetière à l'est de l'avenue Myrtle, à Brooklyn, pour les transporter ailleurs afin de permettre la prolongation de la rue Raymond, l'auteur de ces lignes a vu de nombreuses preuves d'ensevelissements prématurés. Le plus hideux spectacle fut celui d'un corps trouvé dans le vieux charnier public. Il y était depuis quatre ans, et le couvercle du cercueil avait été tellement forcé que les vis étaient à moitié arrachées, un bout et un côté du couvercle était soulevé, et le pied droit et partie de la jambe du défunt étaient sortis à travers l'ouverture. Après plus ample examen on trouva le corps tordu, le crâne tourné dessous et les doigts d'une main avaient pénétré sous le couvercle—dans le dernier effort pour recouvrir la liberté. Dans bien des fosses on s'assura que les cercueils contenaient des corps tournés sur eux-mêmes et tordus plus ou moins—preuve évidente qu'ils avaient été enterrés vivants.

C'est un fait bien établi que la mère du poète Scott, dans un moment de catalepsie et après avoir été déclarée morte par les médecins, fut déposée dans le tombeau de la famille dans la grande voûte sous l'église paroissiale. Le soir, l'avide bedeau pénétra silencieusement dans la voûte, ouvrit le cercueil et se mit en train de dépouiller l'élégante et riche femme de ses joyaux qui étaient sur sa personne selon la coutume de l'époque. Trouvant quelques bagues trop justes pour les ôter facilement, l'infâme voleur prit son couteau de poche et enleva la chair des doigts. Le choc soudain et le recoulement du sang causèrent une réaction des forces vitales, et la dame ouvrit les yeux, jeta un cri d'étonnement et tenta de se lever. Les cheveux du coupable horrifié se dressèrent sur sa tête, et, poussant un hurlement d'insensé, il se précipita au dehors, donnant ainsi l'alarme qui amena du secours et délivra la morte. Elle vécut longtemps après cette aventure, qui arriva cinq ans avant la naissance de sir Walter Scott.

La mère du général Israël Putman avait été déposée dans son cercueil et le service funèbre était commencé lorsqu'elle revint à la vie, et six ans plus tard elle donna la vie à son fils Israël.

Il y a bien des années, trois étudiants en médecine, qui avaient donné une plus forte somme d'argent que d'habitude à un voleur de corps pour obtenir un sujet extraordinairement considérable, entrèrent un soir dans la salle de dissection du collège pour examiner leur achat, qui venait d'arriver. Soulevant le drap, ils trouvèrent que le cadavre était celui d'une jeune fille.

La fille qu'on supposait morte de quelque maladie de cœur, était restée dans la voûte de la famille pendant vingt heures. Un étudiant souleva le bras magnifiquement formé. Il était froid, mais non d'un froid glacial. Les muscles n'étaient pas durs et rigides de l'immobilité de la mort. Il leva les paupières et n'aperçut rien de vitreux et de spectral. Il s'émut, et appliqua son oreille sur la région du cœur. L'étonnement le saisit, et il appliqua le stéthoscope (appareil pour reconnaître les sons qui se produisent dans la poitrine.) Puis il réprima son étonnement grandissant et appela de l'aide. On découvrit des indices de vie latente dans le corps. On fit des efforts vigoureux pour ressusciter la jeune fille, et avec succès. On l'enveloppa dans des draps et on la transporta à la résidence de l'un des professeurs tandis qu'elle était encore sans connaissance. Sa famille fut informée; bientôt la jeune fille recouvra la santé, et plus tard épousa l'étudiant, qui devint dans la suite président du Collège de médecine de Philadelphie. Elle est veuve aujourd'hui, et réside chez le plus jeune de ses quatre robustes fils.

ODIEUX ATTENTAT

Le seize juillet 1888, deux dangereux malfaiteurs, Clément Lefèvre, âgé de vingt-six ans, et André Compagnon, âge de vingt-quatre ans, se présentèrent chez la dame Maugras, veuve Lefèvre, âgée de quatre-vingt-douze ans, qui habite seule avec une servante, la maison portant le numéro 2 de la rue Racine, à Château-Thierry.

La servante, Thérèse Floquet, reconnaissant en Lefèvre un neveu de sa maîtresse, l'introduisit, ainsi que Compagnon, auprès de la veuve Lefèvre, qui les accueillit avec bienveillance et leur fit servir à dîner.

Tout à coup, Lefèvre, passant dans la cuisine, se jeta sur la domestique et lui entourait le cou avec les doigts en le lui comprimant violemment, tandis que Compagnon étouffait les cris de la malheureuse en lui appliquant sur la bouche la paume de la main.

Après une courte résistance, Thérèse Floquet, à bout de force, fut renversée sur le sol où elle resta immobile.

Les deux coquins rentrèrent ensuite dans la salle à manger où la veuve Lefevre, sans défiance, était occupée à coudre, assise près d'une fenêtre donnant sur le jardin.

Saisie par le cou en arrière, elle n'eut que le temps de s'écrier : "vous m'étranglez!" et d'appeler sa servante à son aide.

Elle fut jetée à bas de son fauteuil et traînée sur le parquet.

Pendant ce temps, Thérèse Floquet s'était relevée, elle était sortie dans le jardin en poussant des cris d'alarme et elle avait réussi à franchir le mur de clôture et à se refugier dans une propriété voisine. Cette circonstance sauva la vie à la dame Lefevre. En effet, pour éviter d'être surpris, les accusés se virent forcés de prendre la fuite sans avoir pu consommer le dessein qu'ils avaient prémédité de donner la mort à la femme Lefevre et de s'emparer ensuite des valeurs qu'ils supposaient chez elle.

Ils quittèrent donc aussitôt la maison et disparurent en courant par la rue Racine.

Arrivés dans la commune d'Azy, ils louèrent une voiture et se dirigèrent vers la station de Nogent l'Artaud, mais, avant d'atteindre cette station, ils furent arrêtés par la gendarmerie.

Lefèvre était sorti de la Maison centrale de Poissy, le 12 juillet dernier; Compagnon était sorti du même établissement au mois de mai précédent.

Au moment de leur arrestation, tous deux étaient nantis de titres au porteur, provenant d'un vol commis à Paris au préjudice de la dame Chouteur, qui habite une chambre située au cinquième étage de la maison portant le No. 23 de la rue Grammont, à Paris.

La Cour d'assises de l'Aisne, devant laquelle les deux bandits viennent de comparaître, a condamné Lefèvre à douze années de travaux forcés et son compagnon à huit années de la même peine.

L'AFFAIRE POTIER DU PLESSIS

Nous avons annoncé qu'un nommé Potier du Plessis, déserteur de l'armée française, réfugié à Bruxelles, venait de comparaître devant le Tribunal correctionnel de cette ville; il était accusé d'avoir passé de faux billets de 500 francs de la Banque de France et, en outre, étant en prison, d'avoir, par l'intermédiaire d'un détenu remis en liberté, le nommé Revilly, corrompu deux gardiens de la prison, les nommés Delmotte et Kerstens.

Le gardien Delmotte a prétendu que s'il avait rendu des services à Potier, c'est qu'il s'est laissé entraîner par son bon cœur."

Le gardien Kerstens a été ensuite interrogé.

—Expliquez, lui a dit le Président, comme vous avez commencé vos relations avec Potier.

—J'étais chargé du service de surveillance. Potier, qui était à la pistole, m'a demandé de remettre cinq francs à Revilly, pourvoyeur du tabac et du pain à la cantine. C'était par humanité. Puis, j'ai été pris dans l'engrenage...

—Vous avez remis des lettres de Londres à Duplessis?

—Je les lui ai laissé lire.

Le Tribunal correctionnel de Bruxelles a condamné Potier du Plessis à neuf mois de prison, Kerstens à six mois et Delmotte à un mois.

Ceci n'est que le prologue du procès relatif aux faux billets de 500 francs de la Banque de France, dans lequel Potier comparaîtra seul.

Les voleurs à Buckingham

Trois vagabonds qui ont passé par Buckingham la semaine dernière ont commis des vols avec une audace incroyable et sans être trop inquiétés par les habitants du village. Voulant entrer dans un magasin de provisions pour s'y reconforter, les voleurs se dirigèrent d'abord dans une boutique de forge y prirent les outils nécessaires à faire sauter les portes et serrures du magasin de MM. Ross et Frères. Une fois entrés dans le magasin ils y mangèrent à loisir des biscuits, du fromage, de la melasse, et s'en retournèrent tranquillement sans être aucunement inquiétés.

Vol de malles

Un vol de sac de malle vient d'être commis à Prescott. Pendant que M. Tyner, l'agent de nuit, aux soins duquel sont laissés les sacs de malle, était allé dans un hangar voisin, que qu'un s'empara d'un des sacs. On retrouva le sac le lendemain, ouvert et dépouillé de plusieurs lettres. Une des lettres, contenant une traite pour $1 500, n'a pas été touchée.

La pêche à la truite

L'ordre en conseil du 13 novembre dernier touchant la pêche à la truite a été rescindé et remplacé par le suivant : Nul ne pêchera de la truite autrement qu'à la ligne et à l'hameçon aucune part à l'exception des rivières sur la côte nord du Saint-Laurent dans la province de Québec où l'action de la marée se fait sentir depuis l'embouchure du Saguenay jusqu'à Blanc Sablon. Cette restriction ne s'applique pas à la truite d'Ontario appelée truite saumonnée, qui pourra être prise de toute manières.

Taux des Marchés 1889

La Corporation de la Cité d'Ottawa recevra jusqu'à SAMEDI, 15 DÉCEMBRE 1888, à MIDI, des soumissions pour la location des taux sur les marchés By et Wellington pour l'année 1889 L'enveloppe devra porter la suscription "Soumission pour le Taux des Marchés."

Aucune soumission ne sera reçue à moins d'être faite sur des formules imprimées qui seront fournies par l'Inspecteur des Marchés, duquel on pourra obtenir tous les renseignements nécessaires; les soumissions devront être envoyées par lettres enregistrées, adressées au Président du Comité des Marchés, et mises à la poste avant midi le 15 courant.

La soumission doit offrir une somme ronde en argent pour l'année et être accompagnée d'un chèque équivalent à 10 pour cent du chiffre de la soumission. Tout chèque devra être fait payable à l'ordre du Trésorier de la Cité et être accepté par quelque banque faisant affaires à Ottawa. Le chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée refuse ou néglige de signer le contrat lorsqu'il en sera requis. Les chèques seront remis aux soumissionnaires dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Tout chèque accompagnant la soumission qui sera acceptée restera en possession du trésorier de la cité et sera appliqué comme partie du paiement de la soumission.

Le montant total de la soumission devra être payé dans les trois jours qui suivront l'avis d'acceptation de la soumission.

Chaque soumission doit aussi porter les signatures véritables de deux personnes responsables consentant à se porter caution de la bonne exécution du contrat.

La plus haute ou aucune des soumissions ne devra pas nécessairement être acceptée.

N.B.—Dans le cas des réparations seraient faites durant le cours de l'année 1889 à la Halle du Marché By, aucune réduction ne sera faite sur le montant de la soumission faite par celui qui aura l'affermage.

Par ordre
W. P. LETT,
Greffier de la Cité.

Ottawa, 4 décembre 1888

CHEAPSIDE

DERNIERES NOUVEAUTES

35 cents

Nous avons réduit à 35 CENTS une ligne de Gants de Kid à 4 Boutons qui se vendent 50 cents dans tous les autres magasins.

CHEAPSIDE

P. H. CHABOT & CIE
TAILLEURS FASHIONABLES
530—RUE SUSSEX—530

Poëles de Passage,
Poëles de Salles à Diner,
Poëles de Magasin en grande variéte,
Poëles à Charbon,
Chaudières à Charbon,
Zinc, Mine, Vernis à tuyaux,
En Gros et en Detail.
E. G. LAVERDURE & CIE.

Jos. FORTIER
EPICERIES EN GENERAL
Coin des rues Cumberland et Clarence.
Constamment en magasin les épiceries, thés et cafés de toutes sortes a des prix raisonnables. Venant d'ouvrir ce nouveau poste de commerce le soussigné compte sur l'encouragement du public.

AVIS SPECIAL
Ayant déménagé dans un local plus vaste, sur la rue George, j'ai décidé de vendre mon assortiment de
Monuments en Marbre et Granit aux prix coutants.
afin d'épargner les frais de transport. Les personnes qui désirent des monuments trouveront avantageux de venir me faire une visite.
Atelier de Marble et Granit de la Cité
R. BROWN, Prop. 26 rue York

Pritchard & Andrews
Si vous voulez faire Reparer vos Balances —ou— INSPECTER vos POIDS
Allez chez le soussigné.
Etampes en Caoutchouc, Sceaux, Etampes pour dates et pour étiquettes.
Chèque et Billets en cuivre et en acier.
Presses à Sceaux et Mémoriales.
Outillage pour Relieurs, Rémouleurs, etc.
Etampes en acier.
PRITCHARD ET ANDREWS
GRAVEURS EN GENERAL
—No. 175 RUE SPARKS—

PLOMBAGE CHAUFFAGE et TOITURES
—:o:—
F. G. JOHNSON & CIE
Ingénieurs et poseurs d'appareils de chauffage, de tuyaux en fer en plomb et travaux en cuivre.
Chaudrons en cuivre, Valves, *Inspirateurs* et Boulières.
Wrenches Asbestos, Caoutchouc, nettoyeurs de tubes nationaux.
Feutre pour recouvrir les tuyaux à vapeur et les bouilloires.
Lieux à aisance, Eviers et bains, etc.
Couvertures en "Canada Plate" et tôle galvanisée.
Agents pour engins de PEASE combinés à air chaud.
558, RUE SUSSEX, 558
En face de la rue George.

AVIS
Le public est invité, quand il passera sur la rue Sussex, à s'arrêter au No. 512 afin de se procurer une bonne paire de Chaussures d'Automne à des prix excessivement réduits. Nous voulons, d'ici au Jour de l'An, vendre tout le stock que nous avons actuellement en mains.
P. FARRELL,
No. 512, rue Sussex,
Ottawa.

CHS. DESJARDINS,
AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER
Hotel RUSSELL, No 26 rue SPARKS
— OTTAWA —
Représente la CITIZEN, département du Feu, la Vie et des Accidents : aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.
Capitaux reunis : $40,000 000
Marchand de Boyaux à incendies et toutes sortes de marchandises en caoutchouc command des reçoivent une attention immédiate.
M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance.

GEORGE COX
LITHOGRAPHE, GRAVEUR,
CLICHEUR et MÉDAILLEUR
85 RUE METCALFE
OTTAWA, ONTARIO

LE SOUSSIGNÉ a ouvert un nouveau magasin de **Nouveautés** et de **Tailleur** au numéro 88½, rue Lyon et est préparé à vendre à bien bon marché et à donner satisfaction à tous.
WM. B. BRADLEY,
88½ rue Lyon.

LAURENT DUHAMEL
ST AL B.—MARCHE BY.
Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail : mouton, porc, saucisses, etc Comme par le passé, M Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

NOUVELLE INVENTION
Pas de Mal de Dos. Facile à Manier
7 cordes et ¾ de hêtre ont été sciées par un homme, en 9 heures de temps. Des centaines de personnes ont scié de 5 à 6 cordes chaque jour. C'est "exactement" ce dont chaque fermier et bûcheron a besoin. Le premier ordre dans votre voisinage vous assurera l'agence. Pas de droit à payer, nous fabriquons dans le Canada. Ecrivez, pour avoir le Catalogue Illustré, envoyé GRATIS à tous.
Adresse **FOLDING SAWING MACHINE CO., 206 to 211 S. Canal St., Chicago, Ill.**

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, L.L.B.,
(*Successeur de L. A. Olivier*)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MACCRAKEN
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc,
ONTARIO ET QUEBEC
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON
AVOCATS SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON.

McIntyre, Lewis & Code
Avocats, Solliciteurs, Notaires.
Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.
Bureau : Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.
Argent à prêter sur propriétés foncières.
A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montréal.
J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.
R. G. CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, ETC.
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
Avocat, Solliciteur, Etc.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C.R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa.

McVEITY ET HENDERSON
AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.
Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O
TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
vis-à-vis l'Hotel Russell.

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPRÊME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPRÊME ET LES DÉPARTEMENTS.
Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
Arthur W. Gundry. F. C. Powell.

HOUGINS, KIDD & RUTHERFORD
Avocats, Solliciteurs, Etc.
Agents pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics, etc.
ARGENT A PRETER
Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa Hemptville, Ont. ario.
JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD.

F. F. LEMIEUX
Avocat Solliciteur, etc, Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics.
Bureau : 74½ Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT
—DENTISTE—
COIN des RUES RIDEAU ET SUSSEX
—OTTAWA—
Heures de bureau : de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 435 rue Wellington
Agence pour la vente des corsets fins **Star Yatisi** et autres genres.
Linge de corps confectionné sur commande

ACHETEZ VOTRE PAIN, TARTES, PAIN DE VIENNE, a la **Boulanger.e Union.** D. LEAN, propriétaire. Pain à 9 cent..
216—RUE DALHOUSIE—216

MLLE COLLINS a toujours en mains un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

JOHN KERRIGAN
PLOMBIER SANITAIRE
Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.
No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART
Arpenteur provincial et ingénieur civil, bureau au-dessus de la pharmacie MacCarthy, 284 rue WELLINGTON, Ottawa.

WALKER, McLEAN & BLANCHET
AVOCATS
Solliciteurs, Procureurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc. Etc.
No. 34½ RUE ELGIN, OTTAWA.
(Devant le Russell).